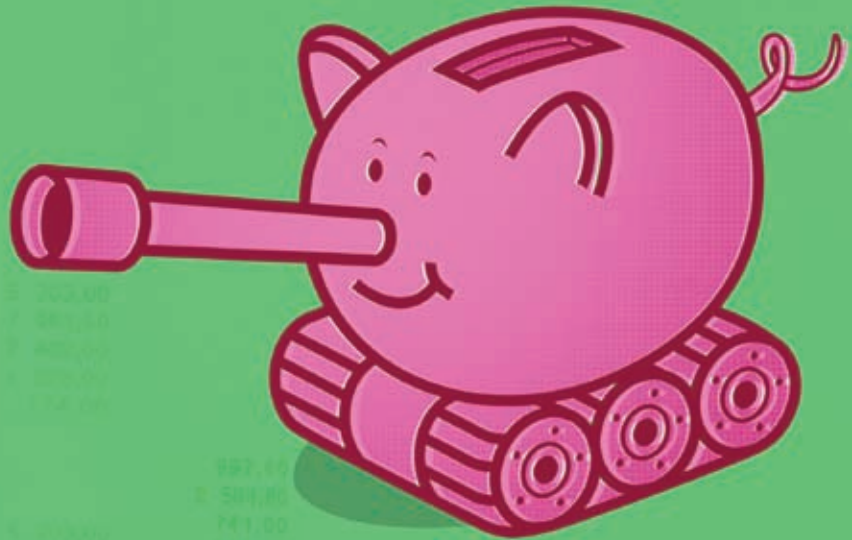




167,4

Savez-vous où va vraiment votre épargne ?

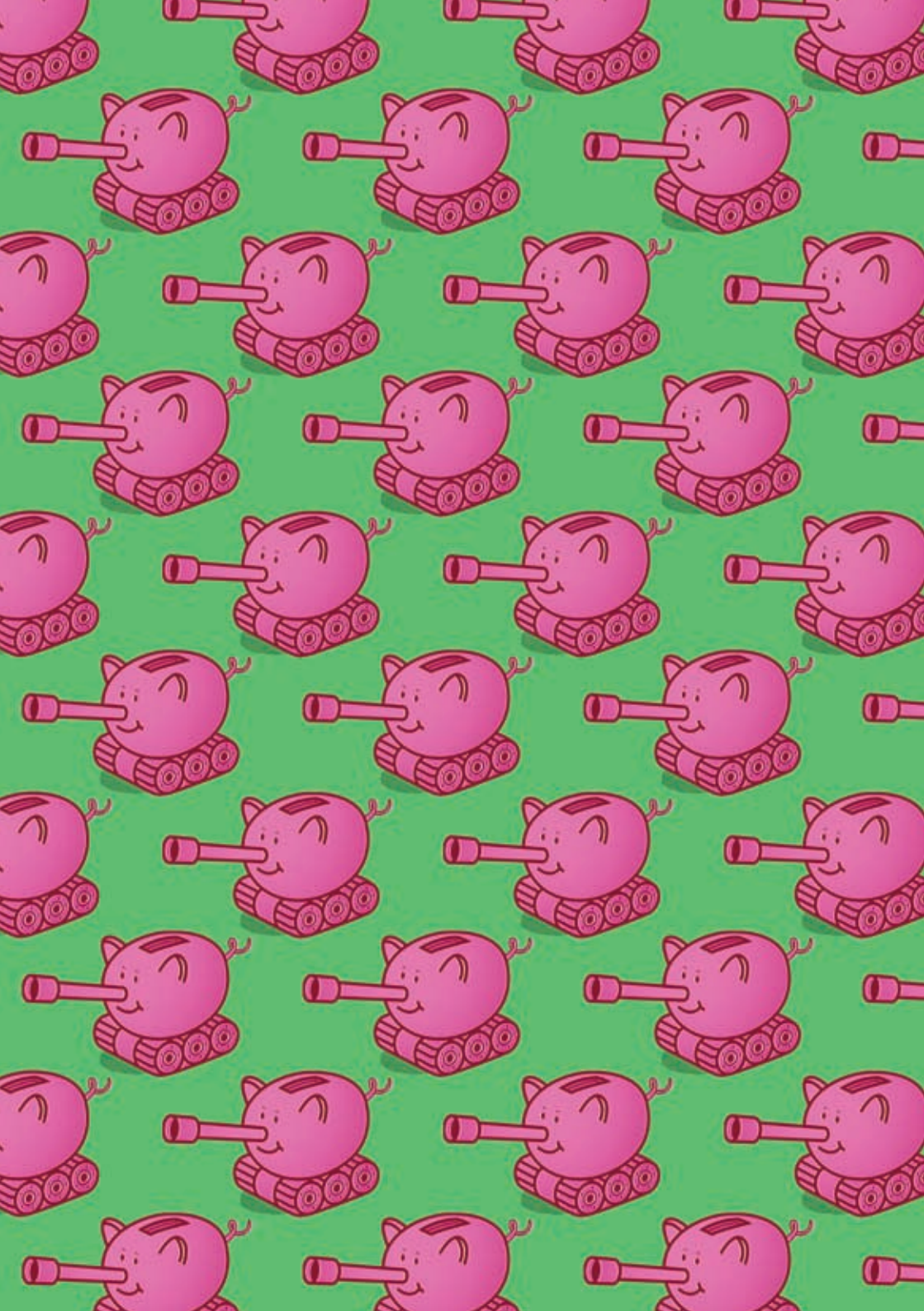


5 203,00
7 885,50
9 400,00
4 800,00
124,00

897,00
2 589,80
741,00
315,00

794,00
880,00

3 476,18
54,54
182,74
1 140,00
4 400,00
2 199,01
292,00
288,00
287,21
162,16
1 866,74
208,80
242,28
1 700,12
1 478,00
1 100,00
210,40
1 218,08
1 927,72
1 268,04
211,44
942,91
2 188,00
2 701,01
1 472,40
484,00
5 701,00
7 861,00
2 462,00
1 221,00
174,00
897,00
1 884,80
741,00
315,00
794,00
880,00
897,00
2 589,80
741,00
315,00



JOCELINEASTE PRÉSENTE

MOI, LA FINANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN FILM DE
JOCELYNE LEMAIRE DARNAUD

*“Le capitalisme est cette croyance étonnante
que les plus mauvais des hommes feront les pires
des choses pour le plus grand bien de tous.”*

John Maynard Keynes - Economiste anglais, 1883-1946

SORTIE NATIONALE LE 29 SEPTEMBRE 2010

DOCUMENTAIRE - FRANCE - 2009 - 1H34 - 2K - BÉTA NUMÉRIQUE

Distribution

Jocelineaste
4 bis, Grande Avenue Villa du Pré
93310 LE PRÉ SAINT GERVAIS
Tél. 01 48 44 29 31
jocelineaste@gmail.com

Programmation : Julien Navarro / Séance Tenante
Julien@seance-tenante.fr

Presse

Les Piquantes
Alexandra Faussier - Florence Alexandre
& Fanny Garancher
27, rue Bleue - 75009 PARIS
Tél. 01 42 00 38 86
alexflo@lespiquantes.com
www.lespiquantes.com

www.financedurable-lefilm.com



Geneviève Ferone

Pionnière de l'Investissement Socialement Responsable



Yann Louvel

ONG Les Amis de la Terre



Michel Lemonnier - Groupama

Responsable du développement de l'ISR



Sœur Nicole Reille

A créé le premier Fonds Ethique Social Français

SYNOPSIS

T

out a commencé un jour par un appel de ma banque. On me proposait de placer de l'argent sur un livret développement durable.

Mais quand j'ai posé la question : développement de quoi ? Et durable pour qui ? On n'a pas su me répondre ! Alors, j'ai pris ma caméra !

Ce film enquête est une réflexion sur la schizophrénie dans laquelle nous enferme le système capitaliste ultra-libéral.

Nous dénonçons les abus des grandes entreprises, la destruction des territoires, le non-respect du droit humain, les drames sociaux et les licenciements sans nous interroger réellement sur la circulation de notre argent et de ce que cela produit. Comment fructifie-t-il ?

On nous incite sans cesse à épargner en nous parlant de la rentabilité de l'épargne. J'ai choisi d'aller voir ce qu'elle nous coûte !!!!

ENTRETIEN AVEC JOCELYNE LEMAIRE DARNAUD

D'où est venue l'idée de faire ce film ?

Dans mon précédent documentaire, PAROLES DE BIBS, un des ouvriers Michelin, Serge Ferry, se demandait pourquoi les actionnaires américains étaient sur la plage, à se reposer, alors que lui faisait les 3x8, et respirait des produits toxiques dans son atelier pour un salaire de misère. A travers cette colère légitime et au-delà de la question cruciale du rapport capital-travail, il s'interrogeait sur la responsabilité des actionnaires et des investisseurs. Je me suis dit que c'était un thème à creuser.

Alors vous êtes partie enquêter ?

J'ai voulu voir s'il existait aujourd'hui des institutions, des gens, qui essayaient de réfléchir à la schizophrénie dans laquelle nous fait vivre ce système financier ultra-libéral. Nous sommes nombreux à souhaiter un monde plus juste, un modèle de société qui respecte les femmes, les hommes ici et ailleurs. Nous sommes interpellés par les désastres écologiques. Alors il est légitime de s'interroger sur la circulation de l'argent et sur ce que cela produit.

Comme cette religieuse étonnante qui apparaît dans votre film...

J'ai fait la connaissance de Sœur Nicole Reille en 2003. Cette religieuse a créé en 1983 le premier fonds de placement éthique sur des critères non pas religieux mais sociaux en insistant sur le respect des salariés dans l'entreprise. Elle avait donné une liste de vingt critères à la société qui gérait l'argent de sa congrégation : création d'emploi, participation à la valeur ajoutée, formation, possibilité d'expression au sein de l'entreprise, conditions de travail et sécurité, etc. C'était pour l'époque une approche «révolutionnaire» de la responsabilité des placements. La question qu'elle posait était : «Mon argent peut-il croître à n'importe quel prix ?» Elle a été la première en France à penser très concrètement et pratiquement à des moyens d'agir sur le système financier, de façon responsable. Cette rencontre m'a encouragée à poursuivre mes recherches. Cependant, je continuais à penser que ces affaires d'argent, d'investissement ne concernaient que les riches ou très riches, ceux qui ont des actions et un portefeuille à gérer...

...le film commence par une proposition de placement qui vous a été faite sur un livret Développement durable.

En 2008, j'ai reçu un coup de fil de ma banquière me proposant de placer 3 000 euros de droits d'auteur que je venais de percevoir, sur un livret développement durable. Ma première réaction a été de dire : «Oui. Si mon argent peut servir la planète !» Mais le lendemain, je l'ai rappelée et je lui ai tout simplement demandé : «Mais développement de quoi et durable pour qui ?» Elle m'a dit : «Je ne sais pas, je me renseigne et je vous rappelle.» Je n'ai jamais eu de nouvelles. Là, j'ai repensé à Sœur Nicole, et je me suis dit que j'avais trouvé mon film. La responsabilité des placements, c'était aussi la mienne, la nôtre ! Alors j'ai repris ma caméra !

Nous avons tous un compte courant, voire un livret d'épargne, et nous ignorons absolument comment les banques utilisent cet argent. Ce que vous nous apprenez dans le film fait froid dans le dos : nous sommes, sans le savoir complices d'un système terrible ! Et a priori très loin de ce qu'il faudrait faire pour avancer vers un développement vraiment durable.

Oui, c'est pour cela que quiconque veut agir pour un monde plus équitable doit d'abord s'interroger sur la circulation de son argent. On a vu des films comme celui d'Al Gore qui nous donnait comme conseils lors de sa conclusion de rouler en vélo, de changer d'ampoule et de prier... Ben voyons ! Il faut arrêter de survoler le problème.

En hélicoptère ?

C'est drôle ! Plus sérieusement la question que je pose dans ce film est : comment pouvons-nous placer notre argent sur des comptes en banque, je ne parle pas de spéculation ici, sans *jouer* contre les autres ou la planète ? Pour recevoir sa paie, tout salarié est obligé d'avoir un compte courant. Nous n'avons pas la possibilité de rester en marge du système bancaire. Et tout incite à mettre un peu d'argent de côté pour plus tard, pour les enfants. On croit se protéger mais ce n'est pas ainsi que ça se passe dans les faits. Je dirais même d'une certaine façon que dans la plupart des cas c'est le contraire. La plupart des banques, les assurances, les grands investisseurs utilisent ces ressources pour financer des projets ou des entreprises qui vont dans le sens opposé du monde qu'il faudrait construire. Mon but est de montrer à quel point nous sommes ignorants de notre propre rôle. Quand j'ai découvert que je confiais mon argent à une banque qui finance des bombes à sous-munitions, j'ai été écœurée. Nous ne le savons pas, sachons-le et prenons nos responsabilités. Il faut savoir que les bombes à sous-munitions, non seulement tuent et mutilent des enfants, mais ravagent les terres, et empêchent de les cultiver.

Comme dans PAROLES DE BIBS, vous interrogez l'usage qui est fait des mots.

Je ne suis pas la seule à penser que l'association de ces deux mots «développement durable» paralyse la pensée, en quelque sorte. Les grandes entreprises, elles, sont explicites, dans un certain sens, dans leur rapport aux actionnaires. Elles prévoient toujours de se développer de façon durable ! Ne rien changer mais le faire croire. Sophisme à tous les étages ! Les rapports «développement durable» des entreprises en sont un bon exemple. Pour moi, documentariste, la vraie question est, comme je l'ai déjà dit : «Développement de quoi ?» «Et durable pour qui ?» En s'interrogeant comme ça on peut peut-être avancer.

Pour mesurer l'engagement des entreprises dans le développement durable, il existe maintenant des agences de notation spécifiques.

Depuis 2001, la loi NRE incite (sans contrainte) les grandes entreprises à joindre à leur rapport financier, un rapport développement durable.

Les agences de notation extra financières notent donc les entreprises sur leur responsabilité pour permettre aux investisseurs de faire des choix plus responsables.

La question qu'il faut soulever est celle de la transparence des entreprises et de l'accès à l'information. Mais aussi celle de l'indépendance de ces agences.

Je suis donc allée voir Nicole Notat présidente de Vigeo, leader européen des agences de notation extra financière créée en 2001...

Le film fonctionne sur une alternance d'entretiens et de scènes de la vie quotidienne d'une ménagère, vous. Pourquoi ce dispositif ?

Ce film est un peu une scène de ménage entre la finance et moi ! Et nous !

Plus sérieusement, quand je me lance dans un documentaire, je suis très soucieuse de le faire de la façon la plus juste.

Je défends l'idée - qui n'est pas dans l'air du temps - qu'un documentaire cinéma peut être un film d'enquête basé sur des d'interviews. L'important, c'est l'enquête. J'essaie donc de trouver un processus narratif en accord avec mon projet.

Je suis comme le spectateur auquel je m'adresse, avant de filmer et en filmant, je reste spectateur avec une caméra d'avance, j'invite les autres à partager un même questionnement.

Par ce film, j'invite au débat qui n'a pas lieu ailleurs. C'est la force du documentaire tel que je le conçois. C'est pourquoi j'ai décidé d'incarner, un peu ironiquement, un peu naïvement, cette ménagère qui a récupéré son temps de cerveau disponible.

Je découvre en même temps que je donne à découvrir. Bien sûr, certains n'apprendront rien, ils savent déjà parfaitement comment circule leur argent ! Mais iront-ils voir ce film ?

Pourquoi n'être pas allée directement interpeller les dirigeants des grandes entreprises et des banques ?

La question m'avait déjà été posée pour PAROLES DE BIBS. On me demandait sans cesse : pourquoi n'êtes-vous pas entrée dans l'usine ?

Parce que c'était bien plus fort d'entendre les ouvriers en parler ! Surtout que s'il y a bien des gens que l'on n'entend jamais, c'est eux ! C'est un des axes de mon travail, donner la parole à ceux qui ne l'ont pas assez dans l'espace public.

Là, le problème est le même. Aller interpeller directement les patrons des grands banques pour essayer de leur faire dire à quel point ils sont cyniques. Quel intérêt ? Le regard critique ne peut pas être réduit à ce type de confrontation. En allant à la rencontre de personnes peu médiatisées qui, au sein même de la grande nébuleuse de la finance et à des niveaux divers tentent de suivre une autre logique que celle de la stricte rentabilité, je propose d'ouvrir un débat qui n'a pas lieu ailleurs dans ces termes. Comment pouvons-nous, nous, chacun de nous, agir. Les intervenants de mon film proposent des pistes.

En dressant un portrait des acteurs et des institutions de la finance dite responsable, et sans hésiter à épingler certains de ses travers, on obtient de toute façon un portrait en creux de celle qui ne l'est pas du tout ! En donnant la parole à ces acteurs méconnus du système financier qui pensent autrement, j'invite les gens à se poser des questions sur leur propre responsabilité.

Et le magicien dans le film. Quel est son rôle ?

C'est à la fois une allégorie ludique mais aussi un coup de surligneur. En magie, tout le monde a beau savoir qu'il y a un truc, on se laisse bluffer. La finance, c'est pareil : vous placez un peu

d'argent, pouf, vous avez 5% de plus. Mais comment sont apparus les 5% ? Ce qui a permis qu'ils existent reste un mystère. Le magicien, à chaque fois, renvoie à la problématique du film. L'argent apparaît, disparaît. Mais qu'y a-t-il derrière ces flux ? Que produisent-ils en termes de responsabilité ?

Le magicien apporte une touche ironique et vous distillez la vôtre, en dépeignant. Ménagère et cinéaste. C'est votre façon d'appeler à un grand ménage ?

Quand on s'approche de la problématique de la finance et du développement durable, c'est difficile de rester sérieux, il y a un tel hiatus.

Les scènes de ménage ne sont pas gratuites, elles ont un sens intrinsèque.

C'est ma façon de faire de l'humour réfléchi ! Par exemple quand je dépoussière le piano, c'est un clin d'œil aux agences de notation. C'est une façon de dire aux spectateurs qu'eux aussi peuvent mettre des notes aux entreprises et ajouter des fausses notes dans le système un peu trop huilé des agences de notation...

Je lave beaucoup dans ce film aussi... Vous l'aurez remarqué !

Notre argent pourrait donc contribuer à établir un monde meilleur ?

L'argent est seulement un outil d'échange que nous devons nous réapproprier. Son rôle a été détourné par l'exploitation et la spéculation.

La question à se poser aujourd'hui n'est pas ce que nous rapporte notre épargne mais bien ce qu'elle nous coûte !

Il faut demander des comptes au système financier sur ce que produit notre argent. La clé du changement ne peut venir que de la transparence que nous devons et pouvons exiger.

Que font les banques, les assurances, les caisses de retraite, les instituts de placement... avec notre argent ? Où le placent-ils ? Nous vivons dans un système libéral où soi-disant on peut choisir. Alors choisissons et mettons-les en concurrence, sur nos valeurs cette fois-ci ! Créons des alternatives.

On peut toujours souhaiter, voire militer pour un monde plus équitable mais tant qu'on ne s'interrogera pas sur la circulation de l'argent et la façon dont l'épargne prospère, rien ne pourra changer.

Destruction des territoires, mépris des hommes, exploitation des salariés voilà ce que rapporte notre argent quand il est géré de façon irresponsable... Si on demandait à la majorité des gens s'ils étaient d'accord, ils ne le seraient pas.

Tandis que notre épargne pourrait servir à créer ou à soutenir des entreprises responsables qui répondent à nos attentes, qui créent de l'emploi pour les jeunes, qui se préoccupent de l'environnement, à impulser une relocalisation de la production, de l'économie. C'est ça le vrai développement durable.

Certes, pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'instruments de placement réellement «responsables». Mais il y en a et au moins, on sait dans quelle direction aller : la rentabilité de l'argent ne devrait plus être l'unique priorité, on voit où cela mène.

Pour finir, il faudrait aussi sortir de la peur du lendemain. Créer de l'emploi en payant le travail à sa juste valeur.

Ce sont les gens qui travaillent qui créent de la richesse et qui enrichissent l'économie d'un pays ou d'une société, pas l'inverse.

FILMOGRAPHIE JOCELYNE LEMAIRE DARNAUD



Après 15 années passées dans la presse comme iconographe, Jocelyne Lemaire Darnaud s'oriente à l'âge de 40 ans vers le cinéma documentaire.
Stage aux ateliers Varan en 1992.

ENTRÉE INTERDITE - 1992. 12mn
Achat collection vidéothèque de Paris.

53, AVENUE SAINT MAURICE - 1995. 26 mn
Coproduction avec le Zoo de Vincennes et le Muséum d'Histoire Naturelle.
Diffusion interne et vente internationale Suède.
Collection Museum d'histoire naturelle.

VOYAGE AU CENTRE DE LA TOUR - 1998. 55 mn
Kuiv production / co production Canal+
Diffusé la nuit du 31 décembre 1999 pour le passage à l'an 2000.
Collection Ministère des Affaires Étrangères.
Collection vidéothèque de Paris.

En 2001 elle crée sa société de production long métrage Jocelineaste.

PAROLES DE BIBS - 2001. 1h36 mn
Coproduction Bac Films / Jocelineaste
Distribution Mars
Avec la participation du CNC et du Thécif
Prix du public Festival de Belfort 2001
Festival de Créteil hors compétition, 2002
Festival de Lisbonne hors compétition 2002
Viennale hors compétition 2003

En 2003, soutien et aide à la création de l'Association Paroles de Bibs créée par les ouvriers acteurs du film qui depuis lors proposent et organisent des débats autour de films documentaires dans la région de Clermont Ferrand.

TOUCHE PAS À MA POSTE
Scénario documentaire 26mn

MOI, LA FINANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2010. 1h34mn
Production Jocelineaste avec le soutien du CNC et la participation de Canal+
Distribution Jocelineaste. Programmation Séance Tenante / Julien Navarro.



Anne-Catherine Husson Traoré
Novethic, média expert en développement durable



Nada Villermain-Lécolier
Fonds de Réserve des Retraites



Stéphane Voisin et Valéry Lucas Leclin
Brokers ISR Crédit Agricole et Société Générale



Jean-François Descaves
Financière De Champlain

FICHE TECHNIQUE

Ecrit et réalisé par **Jocelyne Lemaire Darnaud**

Image **Florence Levasseur**

Magicien **Arno Belle**

Son **Jocelyne Lemaire Darnaud**

Montage **Jocelyne Lemaire Darnaud**

Montage son et mixage **Eric Lesachet / Yellow Cab**

Musique Originale **Charles Darnaud**

Interprète chanson générique fin **Charles Darnaud - Kamel Orhan**

Enregistrement générique **Studios Adimaprod**

Laboratoire **Mikros**

Finitions vidéo **Pierre Olivier Gaumin**

Etalonnage **Christine Szymkowiak**

Effets spéciaux **Jean Yves Parent - Dany Lacarelle**

© Jocelineaste 2010

AVEC PAR ORDRE D'APPARITION À L'ÉCRAN

Emmanuel Delaville

Agence de notation Ethifinance

Michel Laviale

Créateur du livret développement durable

Anne Catherine Husson Traoré

Novethic média expert en développement durable

Pierre Yves Chanu CGT et **Michel Lamy** CGC

Comité intersyndical de l'épargne salariale

Yann Louvel

ONG Les Amis de la Terre

Nada Villermain-Lécolier

Fonds de réserve des retraites

Père Etienne Perrot

Economiste Jésuite

Robin Edme - Président du FIR

Forum de l'investissement socialement responsable

Geneviève Ferone

Pionnière de l'investissement socialement responsable

Michel Lemonnier - Groupama

Responsable du développement de l'ISR

Marion de Marcillac - Eurosif

Centre européen de recherche sur l'ISR

Thomas Lamarche

Economiste spécialiste de la responsabilité sociale des entreprises

Sœur Nicole Reille

A créé le premier fonds Ethique social Français

Antonio Manganella et Thierry Philipponnat

Bureau Entreprise Amnesty International

Sami Gotrane - Natixis

Directeur de l'analyse ISR

Nicole Notat - Présidente de Vigeo

Agence européenne de notation sur la responsabilité des entreprises

Stéphane Voisin et Valery Lucas Leclin

Brokers ISR Crédit Agricole et Société générale

Manon Jolivet

Analyste ISR chez Vigeo

Jean François Descaves

Financière Dechamplain

Daniel Simard - Président de Batirente

Fonds de retraite des travailleurs du Québec

Jacky Blanc - Président de la NEF

Société coopérative de finances Solidaires

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DROITS HUMAINS

Si la Déclaration universelle des droits de l'Homme s'adresse en premier lieu aux Etats, elle affirme aussi que chacun de ses membres et tous les organes de la société ont le devoir de promouvoir les droits et les libertés qu'elle énonce et de garantir leur reconnaissance. Ainsi, les entreprises et les institutions financières doivent elles aussi promouvoir et protéger les droits humains notamment au travers de leur politique d'investissement. Amnesty International mène campagne pour que ces obligations ne restent pas au stade de déclarations.

Soutenu par Amnesty International France, le film de Jocelyne Lemaire Darnaud, MOI, LA FINANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, illustre son action pour que les acteurs économiques investissent d'une manière responsable, garantissant une protection des droits humains.

Dès 2006, Amnesty International France s'est engagée dans une action de lobbying ciblant les plus grands groupes bancaires et financiers français afin qu'ils adoptent une politique de non financement des producteurs de mines antipersonnel (interdites par la Convention d'Ottawa de 1997) et d'armes à sous-munitions (interdites par la Convention d'Oslo de 2008).

Parallèlement, Amnesty International est engagée depuis 2003 dans une campagne internationale appelée « Contrôlez les armes » tendant à l'adoption d'ici 2012, dans le cadre des Nations Unies, d'un traité international sur le commerce des armes classiques. Ce traité viserait à prévenir notamment les transferts des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions, armes prohibées par le droit international humanitaire (DIH), afin qu'elles ne tombent pas dans les mains d'auteurs de graves violations des droits humains, du DIH ou nuisant au développement socio-économique.

Saturant et polluant durablement de larges zones, les bombes à sous-munitions (BASM) sont une menace intolérable à la vie et aux moyens de subsistance des populations civiles, non seulement au moment où elles sont larguées, mais aussi longtemps après la fin des hostilités. En effet, jusqu'à 30% des sous-munitions n'explosent pas immédiatement à l'impact et deviennent de facto des mines antipersonnel. Elles entravent également l'aide humanitaire et les opérations de maintien de la paix tout en gênant les efforts de reconstruction et de développement après les conflits. Ces armes font des victimes à 98% parmi les civils dont 27% sont des enfants. Au regard du DIH, ces armes, tout comme les mines antipersonnel, infligent des blessures superflues ou des souffrances inutiles.

En France, l'action d'Amnesty International a permis que le financement des bombes à sous-munition soit désormais interdit. Un succès en plusieurs étapes :

- En 2009, après trois années d'intense campagne d'action et de sensibilisation avec Handicap International, AXA, BNP Paribas, BPCE, Natixis, Crédit Agricole et Société Générale ont tous adopté des politiques publiques d'exclusion de toute forme d'investissement et de financement dans des entreprises liées à la production et au commerce de ce type d'armement. D'autres grands acteurs, comme La Banque Postale, Groupama, CNP Assurances ou encore Amundi ont également adopté en parallèle une politique similaire.

- Dès la fin de l'année 2009, la France n'incluant pas une interdiction expresse de toutes formes de financement dans le projet de loi permettant d'appliquer en droit français la Convention d'Oslo, Amnesty International France et Handicap International se mobilisent en vue de l'examen à venir du projet de loi afin qu'un amendement soit adopté en ce sens.
- Finalement, le 6 juillet dernier, la France annonce que le financement direct et indirect de la production et du commerce des bombes à sous-munitions est interdit par la loi française. Cette déclaration* est venue pour la première fois préciser l'interdiction d'assistance stipulée par la Convention d'Oslo et devrait permettre de s'assurer qu'en France plus personne, petit actionnaire ou grand groupe financier, ne puisse contribuer financièrement au développement de ces armes inhumaines.

La France rejoint ainsi la liste des pays qui bannissent le financement des BASM comme la Belgique, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande ou bientôt la Suisse et l'Allemagne. La Convention d'Oslo entrera en vigueur le 1er août 2010.

*« toute aide financière directe ou indirecte, en connaissance de cause, d'une activité de fabrication ou de commerce de BASM constituerait une assistance, un encouragement ou une incitation tombant sous le coup de la loi pénale »

Plus d'informations sur la campagne :

www.amnesty.fr/index.php/agir/campagnes/acteurs_economiques/actions/investissement_et_droits_humains

A propos d'Amnesty International

Créée en 1961, Prix Nobel de la paix en 1977, Amnesty International (AI) est une association indépendante de toute tendance politique, de tout intérêt économique ou de toute croyance religieuse et qui s'appuie sur un réseau de plus de 2,8 millions de membres et sympathisants afin de promouvoir et défendre les droits humains dans le monde. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose essentiellement sur la générosité du public, sur les ventes de produits de soutien et sur les cotisations de ses membres.





Antonio Manganella et Thierry Philipponnat
Bureau Entreprise d'Amnesty International

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

AGIRC : Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres.

ARRCO : Association des Régimes de Retraite Complémentaires.

BATIRENTE : Complémentaire de retraite des travailleurs du Québec gérée par les syndicats.

BROKER : en fr : courtier. Entreprise ou personne qui sert d'intermédiaire pour une opération, le plus souvent financière, entre deux parties.

CIES : Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale.

CODEVI : Compte pour le Développement Industriel (livret d'épargne).

ESG : Environnement Social et Gouvernance.

EUROSIF : European Sustainable Investment Forum.

FIR : Forum de l'Investissement Responsable.

FRR : Fonds de Réserve des Retraites.

GIR : Global Reporting Initiative.

ISR : Investissement Socialement Responsable.

NEF : Nouvelle Economie Fraternelle. Société coopérative de finances solidaires.

NOVETHIC : Filiale de la Caisse des Dépôts Centre de recherche sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE) et l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et un media expert sur le développement durable. www.novethic.fr

NRE : Loi de Nouvelle Régulation Economique (2001).

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises.

VIGEO : Leader européen de notation extra financière.

Plus d'informations sur le site www.finance durable-lefilm.com